

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix exclues	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,													
	1	Adoptée	74 061 780	100 %	0	0,00 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
2	approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023,													
	2	Adoptée	74 061 780	100 %	0	0,00 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
3	affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,													
	3	Adoptée	74 061 780	100 %	0	0,00 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
4	examen des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,													
	4	Adoptée	73 996 155	100 %	0	0,00 %	65 625	-	73 996 155	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
5	renouvellement du mandat d'un membre du conseil d'administration (Shefali Agarwal),													
	5	Adoptée	73 585 319	99,36 %	476 353	0,64 %	108	-	74 061 672	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
6	renouvellement du mandat d'un membre du conseil d'administration (Bryan Giraud),													
	6	Adoptée	73 650 944	99,45 %	410 728	0,55 %	108	-	74 061 672	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix exclues	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
7	approbation du règlement de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions adopté par le conseil d'administration des 21 avril 2023 et 29 juin 2023,													
	7	Adoptée	73 585 319	99,36 %	476 353	0,64 %	108	-	74 061 672	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
8	autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions,													
	8	Adoptée	74 061 672	> 99,99 %	108	< 0,01 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix exclues	Voix nulles	Quorum	
			Votes	%	Votes	%	Votes	%							
9	consultation des actionnaires, en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, sur l'éventuelle dissolution anticipée de la Société à la suite de la constatation de pertes comptables qui rendent les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social,														
	9	Adoptée	74 061 780	100 %	0	0,00 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
10	autorisation d'une réduction de capital motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions de la Société et délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de sa réalisation,														
	10	Adoptée	74 061 672	100 %	0	0,00 %	108	-	74 061 672	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
11	délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires														
	11	Adoptée	73 585 427	99,36 %	476 353	0,64 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
12	délégation de compétence à consentir au CA en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du DPS par voie d'offre au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du CMF)														
	12	Adoptée	73 566 925	99,33 %	494 855	0,67 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
13	délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre visée au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier,														
	13	Adoptée	74 043 278	99,98 %	18 502	0,02 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
14	délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidées en vertu des résolutions 11 à 13 ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du code de commerce,														
	14	Adoptée	73 632 550	99,42 %	429 230	0,58 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix exclues	Voix nulles	Quorum	
			Votes	%	Votes	%	Votes	%							
15	délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du DPS au profit d'une première catégorie de personnes : investisseurs actifs dans le secteur de la santé ou des biotechnologies														
	15	Adoptée	73 566 925	99,33 %	494 855	0,67 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
16	délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du DPS au profit d'une seconde catégorie de personnes : sociétés industrielles actives dans le secteur de la santé ou des biotechnologies														
	16	Adoptée	73 566 925	99,33 %	494 855	0,67 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
17	délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du DPS au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre d'un contrat de financement en fonds propres ou obligataire,														
	17	Adoptée	74 043 278	99,98 %	18 502	0,02 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
18	délégation à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe,														
	18	Rejetée	481 935	0,65 %	73 579 845	99,35 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
19	fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des résolutions 11 à 18 ci-dessus.														
	19	Adoptée	73 651 052	99,45 %	410 728	0,55 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	
20	autorisation d'un regroupement des actions de la Société par attribution de 1 action ordinaire nouvelle de 0,70 euro de nominal contre 5 actions ordinaires de 0,14 euro de nominal détenues et délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de sa réalisation.														
	20	Adoptée	74 061 780	100 %	0	0,00 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %	

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix exclues	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
21	autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce,													
	21	Adoptée	73 585 327	99,36 %	476 453	0,64 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
22	délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du DPS													
	22	Adoptée	73 650 844	99,45 %	410 936	0,55 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
23	première autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce,													
	23	Adoptée	73 585 327	99,36 %	476 453	0,64 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
24	seconde autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce,													
	24	Adoptée	74 061 680	> 99,99 %	100	< 0,01 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %
25	Pouvoirs pour accomplir les formalités.													
	25	Adoptée	74 061 780	100 %	0	0,00 %	0	-	74 061 780	74 061 780	47,978 %	0	0	48,098 %